

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Sulfur sublimatum purum

N° d'article 06802400

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362 Enlever les vêtements contaminés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Soufre

No. CAS	7704-34-9	
No. EINECS	231-722-6	
Numéro d'enregistrement	01-2119487295-27-XXXX	
Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Irrit. 2	H315

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. En cas de contact avec le produit fondu, rafraîchir immédiatement à l'eau froide.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Conduire chez le médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Produits extincteurs en poudre, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxydes sulfuriques (SOx); Hydrogène sulfuré (H2S)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 11

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser des récipients, des conduites etc. de cuivre ou d'alliages contenant du cuivre. Ne pas utiliser de récipient en acier. Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des bases.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas respirer les poussières.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à particules P2; En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3

Protection des mains

Gants de protection
Matériau approprié Polychloroprène
Épaisseur du gant 0.75 mm

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié		caoutchouc	
Épaisseur du gant		0.75	mm
Temps de pénétration	>	480	min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** solide**Couleur** jaune clair**Odeur** de Soufre**Point de fusion**

Valeur 113 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 444 °C

Point d'éclair

Valeur 168 °C

Pression de vapeurValeur < 0.1 hPa
température 20 °C**Densité**Valeur 2.07 g/cm³
température 15 °C**Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

Température d'inflammabilité

Valeur 235 à 260 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

L'accumulation de poussière fine peut, en présence d'air, présenter un danger d'explosion.

10.2. Stabilité chimique

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, Réactions explosives avec les oxydants tels que chlorate de potassium et/ou les peroxydes. Hypochlorite de sodium, siliciure de calcium, Iode, Permanganate de

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

potassium, nitrates, Nitrite, tétrahydroaluminat de lithium, Hypochlorite de sodium, Agents d'oxydation, Bases, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de soufre (SO_x), Hydrogène sulfuré (H₂S)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Soufre

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
Source	IUCLID		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Soufre

Espèces	lapin		
DL50	>	2000	mg/kg
Source	IUCLID		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Soufre

Espèces	rat		
CL 50		9.23	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Source	IUCLID		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Soufre

évaluation	irritant
------------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Soufre

évaluation	légèrement irritant
------------	---------------------

Sensibilisation (Composants)

Soufre

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Mutagénicité (Composants)

Soufre

Espèces	Salmonella typhimurium
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode	Ames test

Toxicité reproductrice (Composants)

Soufre

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Cancérogénicité (Composants)

Soufre

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Soufre

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	866		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	IUCLID		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Soufre

Espèces	Daphnia magna		
CE50	< 1000		mg/l

Soufre

Espèces	Daphnia magna		
CE 0	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Soufre

Espèces	boue activée		
CE50	1900		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
Source	ISO 8192		

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Soufre

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Nom commercial: Sulfur sublimatum purum

Numéro de la matière: 068024

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315 Provoque une irritation cutanée.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.